

BRUXELLES

Bimestriel,
Paraît 6 fois par an
Bureau de dépôt:
Bruxelles X
P 302402



PB-PP1B-01148
BELGIE(N)-BELGIQUE

PÉRIODIQUE ÉDITÉ PAR
INTER-ENVIRONNEMENT-BRUXELLES,
FÉDÉRATION DE COMITÉS DE QUARTIER
ET GROUPES D'HABITANTS

N°306 – MAI/JUIN 2020

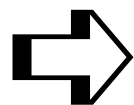
EN MOUVEMENTS CONFINÉE



INTRODUCTION

TOUTES VOIX DEHORS

CATALINE SÉNÉCHAL, INTER-ENVIRONNEMENT BRUXELLES



Depuis 13 mars 2020, malgré le confinement, Inter-Environnement Bruxelles a continué son travail. Bien sûr, avec résignation et amertume, nous avons dû reporter nos assemblées associatives, nos conférences, nos rassemblements et nos actions de terrain... Nous nous sommes inquiété-e-s pour nos proches, malades ou potentiellement malades. Et nous avons compté les morts.

Toutefois, avec plaisir, nous avons profité de Bruxelles qui, enfin libérée de sa surcharge automobile, devenait enfin respirable. Nous avons enfin pu entendre les oiseaux chanter. Nous avons eu le temps, enfin, d'observer les feuilles craquer leurs bourgeons. Mais nous savions que de nombreux habitants ne disposent pas d'une vue sur jardin ou d'espaces verts à proximité. Avec un plaisir non feint, nous avons vu stopper net la course à la surconsommation. Mais nous savions que cet arrêt marquait une coupe tout aussi nette dans les revenus de nombreux Bruxellois. Avec une certaine jouissance, nous avons reçu ce confinement comme un sabot qui coinçait enfin les engrenages d'une surcharge professionnelle, celle-là qui exige que nous soyons toujours et toujours plus productifs. Mais cette exigence à la suractivité, nous l'avons vu s'accélérer dans les hôpitaux, les maisons de repos, les accueils pour sans-abris, qui, déjà «avant» étaient en sous-effectif et sous-équipement chronique. Nous l'avons vu maintenue, voire s'amplifier dans les espaces privés où chacun a dû mener de front travail, soins à la famille, suivi scolaire, tâches ménagères, dans des espaces à la sécurité et au confort très variables et donc très inéquitables. Nous avons vu avec soulagement des réseaux de solidarités contributives se nouer, tout en se désolant car ceux-ci venaient pallier aux manquements de l'État: confection de masques, distribution de repas, soutien aux aînés, personnes isolées et personnes sans revenu, avec ou sans statuts. Nous avons vu les liens sociaux se maintenir grâce à une foule d'applications numériques tout en redoutant qu'elles s'installent durablement dans les échanges professionnels, dans le commerce, dans l'enseignement ou les méthodes de démocratie participative. Nous avons vu et lu des voix discordantes se déployer dans l'espace virtuel, s'afficher aux fenêtres et aux balcons mais nous nous inquiétons qu'il soit durablement interdit ou compliqué de se rassembler dans l'espace public, malgré le respect de la distanciation physique.

Donc, nous aurions pu avoir l'impression, délicateuse, que, d'un coup, tout s'était arrêté. Que tout s'était ralenti, adouci, apaisé. Mais, depuis notre lucidité et esprit critique, notre corps de métier, nous avons l'intuition que ce confinement ne fut ni un point d'arrêt, ni une suspension temporelle, mais bien un déploiement, une mise sous les projecteurs, une exacerbation des iniquités sociales et une occasion de rogner une démocratie déjà maigrement participative et contributive.

Et le déconfinement? Au vu des dernières annonces gouvernementales, vous avez probablement trouvé ce BEM, au format un peu spécial, dans son point de dépôt habituel... une association, un centre culturel et qui sait, un cinéma! Mais les articles qui le composent n'en parleront pas. En effet, ils ont été écrits entre fin mars et fin mai et égrainent quelques faits saillants de cette curieuse période, dont on ignore si elle se reproduira dans les mois à venir. Le virus est encore là et l'option gouvernementale semble être de vivre avec, même si le terme «d'immunité collective» n'est plus jamais prononcé.

Sur le déconfinement... nous aurions voulu demander à ceux et celles qui ont écrit ces articles ou qui les ont inspirés... À Rabia, par exemple... Comment vois-tu ton déconfinement, toi qui milites depuis des années pour obtenir ton essentielle régularisation sur le territoire, pour pouvoir enfin te sentir citoyen à part entière et bénéficier enfin des droits de ceux que tu dis «bien-nés»? Comment voyez-vous votre déconfinement, vous, les commerçants de la rue de Stalingrad qui, en plus de subir le chantier de la station d'un hypothétique Métro 3, avez dû fermer vos restaurants des mois durant? Comment voyez-vous le déconfinement, vous les habitants, isolés ou en comité de quartier, qui voyez poindre des demandes de permis d'urbanisme, des masterplans qui pourraient totalement modifier ou dégrader vos environnements, vos habitudes? Comment voyez-vous le déconfinement, vous qui habitez dans des logements à peine bons à «dormir» où vous avez été confiné-es H24 avec votre famille, vos colocataires? Comment voyez-vous le déconfinement, vous qui vous êtes endettés pour payer des loyers exorbitants devenus impayables depuis que vos salaires sont à moitié ou au trois quart impayés? Et vous, artistes, intérimaires, travailleurs en titre service, travailleurs à la course ou à la pièce, à l'heure ou à la journée... Comment voyez-vous

le déconfinement alors que la plupart de vos contrats ont été gelés ou suspendus? Comment voyez-vous votre déconfinement, vous qui vous inquiétez d'un déploiement subit de la 5G light motivé essentiellement par des impératifs technico-économiques? Comment voyez-vous le déconfinement, vous qui, depuis vos métiers de soignants, perceviez déjà bien avant nous, les soignés, la catastrophe commune d'un système de soin organisé en termes de gestion des flux de patients, de personnel, d'équipement et de stocks? Et vous, parents et amis d'Adil, percuté par une voiture de police banalisée, comment voyez-vous le déconfinement depuis Cureghem, votre quartier? Adil, tu n'étais qu'un gamin sur une mobylette. Et, de ton vivant, en plein confinement, sous ta fenêtre, tu voyais passer les gens des hauts quartiers qui s'adonnaient détendus à leur séance d'exercice autorisé en suivant le canal à bicyclette.

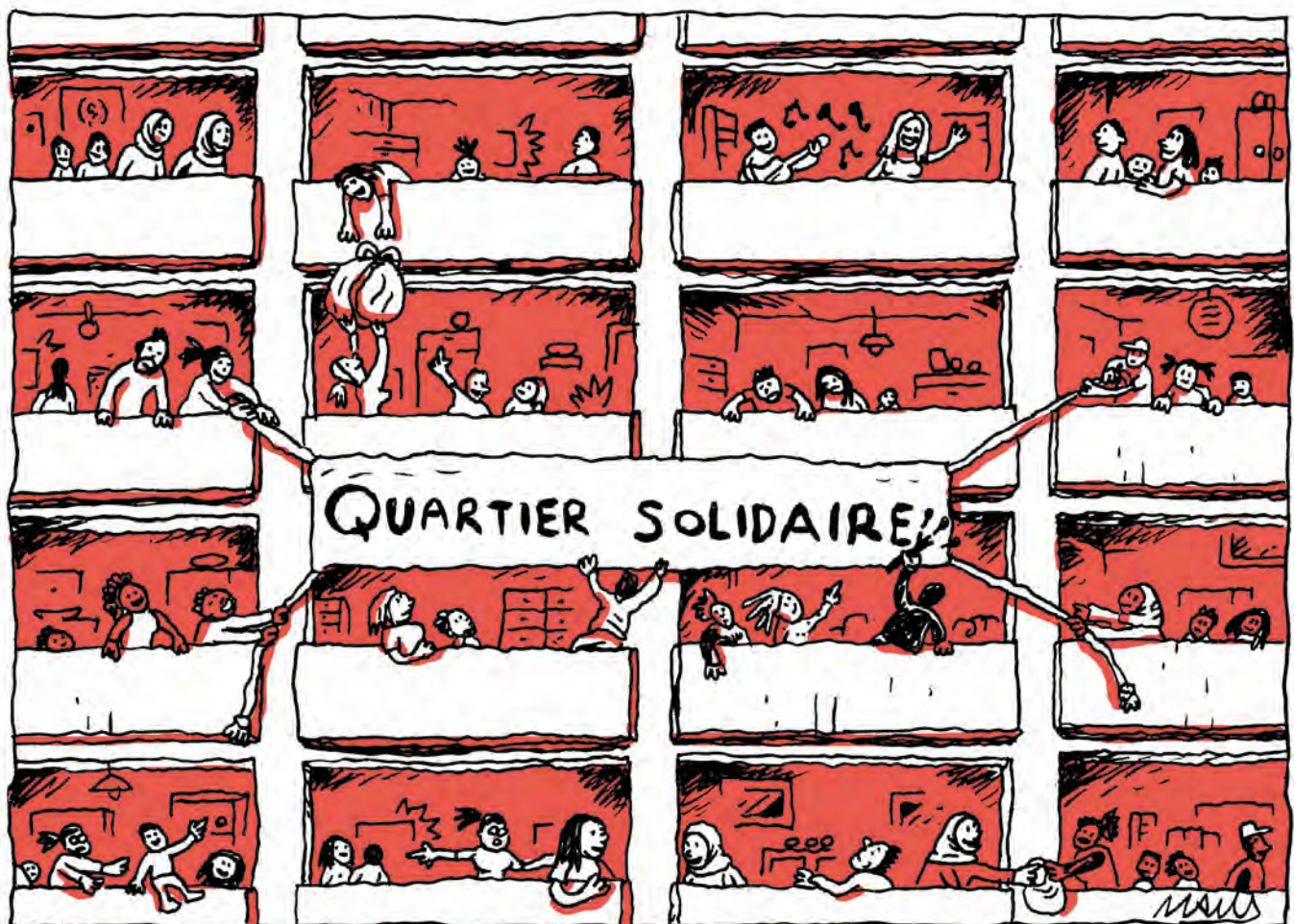
Et nous, à IEB, comment voyons-nous ce déconfinement? Un peu comme vous, certainement,

Nous exigeons donc que l'expérience des personnes affectées puisse former la base d'une refonte globale des orientations politiques à venir.

vaguement mais avec cette certitude: rien n'est joué. Les scientifiques ne s'accordent pas encore sur le fonctionnement de ce foutu virus... Nous manquons de recul pour savoir si cette période inédite sera l'occasion de remettre en question les mécanismes qui accentuent la crise sociale, urbaine et environnementale. Certes,

nous manquons de recul mais nous ne manquons ni d'exigences ni d'expériences... Et nous avons fait l'expérience à travers notre chair et celle de nos proches, d'un environnement moins pollué, mais au demeurant littéralement mortifère, à l'atmosphère suspicieuse, aux pratiques arbitraires et réalités inégalitaires. Nous exigeons donc que l'expérience des personnes affectées puisse former la base d'une refonte globale des orientations politiques à

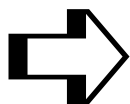
venir. Nous exigeons une société plus juste, plus équitable, une démocratie véritablement contributive, une société où justice environnementale, justice sociale et le droit à la ville coexistent réellement et non seulement ébauchés par de bonnes intentions. ▀



5G CHRONIQUE D'UN DÉPLOIEMENT DÉCOMPLEXÉ EN PLEIN CONFINEMENT !

La confiscation du débat public sur les choix de développements techniques qui impacteront durablement les êtres vivants (humains et non-humains) et leurs relations, se répète une fois encore avec la 5G light qui nous a été imposée au milieu de la crise sanitaire.

STÉPHANIE D'HAENENS, INTER-ENVIRONNEMENT BRUXELLES



Force est de constater que ce déploiement terrestre et spatial d'un nouveau réseau d'antennes et de satellites, qui privatise et marchandise les communs (l'air, l'espace...), s'opère sous l'égide de la politique politicienne et de ses « partenaires privés ».

24 MARS

Au dixième jour du confinement, l'Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBPT) annonce le lancement d'une consultation publique jusqu'au 21 avril, relative à l'octroi de droits d'utilisation provisoires à cinq opérateurs (Cegeka, Entropia, Orange, Proximus et Telenet) dans la bande 3,6-3,8 GHz pour permettre le déploiement de la 5G sur tout le territoire de la Belgique. Des droits d'utilisation provisoires qui s'étendraient « au plus tard jusqu'au 6 mai 2025 » !

Par cette initiative, l'IBPT passe outre l'impossible mise aux enchères des bandes de fréquence dédiées à la 5G, faute d'un accord entre les gouvernements fédéral et régionaux. Ce tour de passe-passe du régulateur, en cheville avec les milieux industriels, contourne les conditions d'obtention et d'exercice des droits d'utilisation de radiofréquences. Normalement, celles-ci doivent être fixées par arrêté royal, en particulier pour limiter l'exposition du public aux champs électromagnétiques¹.

31 MARS

Au vingtième jour du confinement, Proximus annonce par voie de presse un déploiement de la « 5G-light », mettant 30 communes de Flandre et de Wallonie devant le fait accompli. L'opérateur, entreprise semi-publique, à 53,5% dans les mains de l'État, lance ainsi sa « stratégie 2022 », souhaitant devenir « l'opérateur de référence en Europe »².

Bien qu'aucune commune bruxelloise n'est

directement concernée par ce déploiement – les normes en vigueur ne le permettant pas – Forest, Uccle, Woluwe-Saint-Lambert et Evere appellent au moratoire. À part Kraainem qui en demande la suspension, cette invasion technologique ne suscite pas le courroux des communes flamandes concernées. En revanche, au sud du pays, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Namur, Arlon, Tournai, Yvoir ou encore Waterloo exigent que l'opérateur suspende l'activation de la technologie.

Dans un avis publié le 15 mai, l'Union des Villes et des Communes de Wallonie (UVCW) demande « que les communes retrouvent un certain pouvoir de décision concernant cette problématique majeure du cadre de vie de leurs citoyens. » L'UVCW y interpelle Céline Tellier, ministre wallonne de l'Environnement, afin que, « conformément à la déclaration de politique régionale du gouvernement wallon, un groupe d'experts évalue le développement de la 5G notamment au niveau de la santé publique et aboutisse à une position claire quant à l'opportunité de développer cette technologie. »³

En effet, selon les textes de loi, une commune n'a quasiment pas droit au chapitre, mais elle peut voter des motions. Les conseils communaux de Woluwe-Saint-Lambert et de Nivelles, par exemple, ont voté une motion contre tout déploiement de la 5G et d'éventuels essais sans qu'il y ait eu, préalablement, un débat démocratique quant à ses conséquences⁴.

15 AVRIL

Dans son avis, le collectif Stop5G.be⁵ dénonce l'illégalité de la consultation publique de l'IBPT et l'irrégularité de la procédure. La consultation est en réalité un projet de décision permettant le déploiement de la 5G sur le territoire national qui ne fournit aucune information relative à des sujets connexes essentiels tels que les droits et libertés fondamentales, la protection de la vie privée, la protection de la santé, garanties par la Constitution et le droit international.

Aucune évaluation des incidences n'a été organisée.



De surcroît, le régime proposé par l'IBPT, en particulier les conditions particulières de l'utilisation des radiofréquences concernées, est établi pour une durée fondamentalement aléatoire qui dépasse manifestement la notion de « provisoire ». Et ce sans aucune légitimité ni contrôle démocratique, puisque les autorités compétentes, notamment le pouvoir exécutif, n'ont pas été appelées à intervenir dans l'établissement de ces conditions.

Enfin, plus fondamentalement, le projet de décision de l'IBPT définit le cadre dans lequel est autorisé le déploiement de la 5G sur le territoire national. À ce titre, cette décision constitue un plan ou un programme. Or, un tel plan ou programme doit faire l'objet d'une évaluation des incidences environnementales et d'une consultation du public dans les formes prévues par la loi fédérale du 13 février 2006.

Force est de constater qu'aucune évaluation des incidences n'a été organisée préalablement. Le collectif estime donc que la consultation publique organisée par l'IBPT est illégale.

22 AVRIL

L'Observatoire Centre-Ardenne de Grapfontaine (Neuchâteau) a reçu depuis la fin du mois de mars de multiples messages faisant état d'étranges observations. Tant en Belgique qu'en France, de nombreuses

personnes ont observé des points lumineux se déplaçant rapidement en ligne et en nombre. « *La société Space X du milliardaire Elon Musk envoie en ce moment des micro-satellites par centaines autour de la terre* »⁶, précise l'observatoire. À terme, les projets en cours aux quatre coins de la planète prévoient la mise en orbite de 50 000 satellites à basse altitude dans l'espace (entre 300 et 1000 km de la croûte terrestre) qui généreront une pollution lumineuse dommageable pour le vivant et l'observation, créant ainsi un espace-poubelle. Les météorologues et les astronomes ont sonné l'alarme, mais c'est à nous tous que la nuit est dérobée, que le ciel est pillé.

27 AVRIL

Deux députés fédéraux Ecolo-Groen déposent une proposition de résolution à la Chambre demandant l'annulation et le report de la consultation publique initiée par l'IBPT sur les licences 5G provisoires⁷. Ils demandent au gouvernement fédéral un débat en profondeur soulignant que « *la manière dont le régulateur et le ministre des Télécoms [Open VLD] procède n'est pas correcte et s'oppose aux inquiétudes légitimes de la population [...]* »⁸.

28 AVRIL

Après la suppression de deux pétitions belges contre la 5G par Change.org, c'est au tour d'Avaaz.org de ➔

retirer une pétition de 37 569 signatures. Au prétexte que « ces pétitions contiennent des informations fausses ou trompeuses. » Avec la suppression de ces trois pétitions, ce sont 144 000 signatures de personnes résidant en Belgique qui ont été confisquées par ces plateformes.

Dans l'intervalle, l'IBPT rend inaccessible au grand public la carte des antennes sur son site web « par mesure de sécurité ». Le secteur des télécoms et du numérique a mené campagne – le mot est faible – pour assimiler les dégâts occasionnés à plusieurs sites d'implantation d'antennes en Europe, dont un en Belgique, à la fausse nouvelle (*fake news*) qui circulait quant au lien de causalité direct entre déploiement de la 5G et propagation du Covid-19. Un enfumage qui lui permet de poursuivre la « stratégie du choc⁹ », en évitant soigneusement d'évoquer l'idée qu'il pourrait s'agir d'une rébellion de citoyen·ne·s excédé·e·s par un libéralisme autoritaire menaçant nos libertés. La « mesure de sécurité » de l'IBPT contre « ces actes de barbarie » contribue elle-même à instaurer un climat de défiance à l'égard de l'État et d'institutions sourdes et aveugles, et pourrait avoir l'effet exactement contraire à celui recherché. Les antennes et les tours relais sont en effet parfaitement visibles à tout saboteur en herbe. D'autre part, elle met en difficulté toutes les personnes, et elles sont nombreuses, en recherche d'une habitation relativement à l'abri de la pollution électromagnétique ou désirant s'installer à une certaine distance de ces antennes.

QUE FAIRE ?

Il faut donc résister sans relâche au rouleau compresseur du déploiement anti-démocratique de la 5G. Nous sommes nombreux·ses, à l'échelle planétaire, à marteler que « nous n'en voulons pas ! »¹⁰ et que « nous n'en avons pas besoin ! », en démontrant pourquoi.

Les appels au moratoire et les actions en justice contre le déploiement de la 5G se multiplient en Europe et en Amérique du Nord, malgré les tentatives de reléguer les collectifs et associations au rang d'agitateurs, de craintifs, voire de complottistes. Ces mobilisations relèvent de la justice environnementale : la défense non d'acquis individuels, mais d'une vie commune démocratique, et ce dans un environnement qui la rende possible. Ces mobilisations portent ainsi une revendication de participation à la décision et lancent un appel à la puissance publique pour permettre aux citoyens de décider.

En Belgique, la plateforme interrégionale Stop5G.be, qui réunit une vingtaine d'associations dont IEB, tient bon la vague et tient bon le vent, exigeant sans relâche une approche nécessairement sociale, politique et environnementale des questions technologiques, pointant les dérives technocratiques qui piétinent nos droits à décider du monde dont nous voulons. Stop5G s'active à collecter de l'information fiable et utile ainsi qu'à organiser des actions en justice et des mobilisations citoyennes.

TECHNOPOLICE

Ce que permettra également la 5G c'est la poursuite d'un tournant toujours plus sécuritaire, d'un contrôle toujours plus accru, précis et généralisé.

Certains rêves sont connus, ils attendent la 5G, éventuellement des changements légaux pour éclore : on pense notamment à la reconnaissance faciale. Mais quelles sont ces nouvelles formes de surveillance que la 5G permettra ? Quelles sont ces nouvelles technologies qui s'imaginent aujourd'hui ou seront inventées demain ?

Ces questions sont trop importantes que pour être laissées aux experts et aux acteurs qui en tirent profit ou pouvoir.

En France, l'association de défense des libertés sur Internet *La Quadrature du Net* a lancé le projet « Technopolice » pour s'opposer aux projets sécuritaires qui envahissent l'espace urbain.

Une version belge de cette initiative est en développement sous la forme d'un site internet dont l'objectif est de rassembler et lier entre elles les informations sur les différents projets sécuritaires et les acteurs qui les portent, en vue de s'y opposer fermement.

Voir technopolice.be

Rejoignez-nous sur le site bilingue Stop5G.be pour soutenir les actions en cours, en initier d'autres, ou apporter toute aide à la plateforme. ■

1. Article 18 de la loi du 13/06/2005 relative aux communications électroniques.
2. « Proximus : nouvelle stratégie, lancement de la 5G et collaboration avec Brussels Airport », *PUB – People Unified Around Brands* [en ligne], 31 mars 2020.
3. Union des Villes et des Communes de Wallonie, « 5G : l'UVCW demande un débat sociétal au niveau régional », 15/5/2020.
4. Vincent Fifi, « Motion 5G à Nivelles : un amendement qui ne fait pas l'unanimité », *DH Les Sports+* [en ligne], 2/6/2020.
5. L'argumentaire du collectif Stop5G.be tel qu'envoyé à l'IBPT le 15 avril est disponible sur le site.
6. « De très étranges points lumineux observés dans le ciel belge : voici ce qui est à l'origine de ce curieux phénomène ! », *Sudinfo* [en ligne], 22 avril 2020.
7. Document parlementaire DOC55 1198/001.
8. Jean-François Lovens, « Ecolo ne veut pas d'une 5G déployée "à la hussarde" », *La Libre Eco* [en ligne], 1/5/2020.
9. Valéry Witsel, « Le déploiement de la 5G à l'heure du Covid-19 : passage par la stratégie du choc », *La Libre Belgique*, 2/4/2020.
10. Lire la carte blanche publiée par une centaine d'étudiants en biologie et médecine, qui évoque de manière pédagogique l'impact des ondes sur la santé : « 'Le déploiement de la 5G doit être arrêté' : l'appel de 100 étudiants biologistes et médecins », *La Libre Belgique* [en ligne], 6/5/2020.

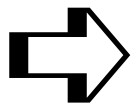


LES LOCATAIRES DU PRIVÉ

L'ANGLE MORT DU CONFINEMENT

Début du confinement, le message martelé était clair : « prenez soin de vous, restez chez vous ». Pourtant, alors même que l'injonction à rester « chez soi » s'imposait, la question du logement restait absente du débat public, médiatique et politique.

ACTION LOGEMENT BRUXELLES



L'évidence même de nos inégalités en matière de logement est criante depuis des années : à Bruxelles, 4 000 personnes au moins sont sans logement, des dizaines de milliers de ménages sont mal logés. Encore faut-il s'en rappeler, encore faut-il y prêter attention.

L'ÉLÉPHANT AU MILIEU DE LA PIÈCE QUE PERSONNE NE SEMBLAIT VOIR...

Avec le confinement, rapidement, les « petits parcs » des quartiers denses furent fermés. Trop risqués. L'espace public : interdit, sauf en cas d'extrême « nécessité ».

Rapidement, les banques annoncèrent qu'un report des remboursements des prêts immobiliers allait être rendu possible pour les propriétaires

occupants, une bonne chose pour les personnes qui ont vu leurs revenus baisser ou disparaître.

Moins rapidement, les locataires du secteur public ont également eu l'occasion de reporter une part de leur loyer.

Mais les oublié-e-s du confinement ont été les locataires du secteur privé, les personnes sans papiers et sans abri. Nous parlerons ici des locataires du privé, qui représentent à Bruxelles 50 % des ménages. Ni plus, ni moins. Certains vivent dignement et n'ont pas de problèmes d'argent, mais la majorité est dans une situation financière difficile. Et dans les quartiers centraux où ces locataires sont concentré-e-s, les appartements sont plus petits, ont moins d'espace extérieur, et sont souvent en piteux état. ➔

UNE PRIME, MAIS POUR QUI ?

Quoi qu'il en soit, finalement, lentement, la question des locataires pauvres a fini par émerger. La réponse qui fut donnée est la suivante: 214 euros, un «one shot» pour soutenir ces ménages... soutenir leur capacité à survivre à cette crise? Non, soutenir le paiement de leur loyer, et donc leurs bailleurs pour que, eux, survivent à la crise ou puissent rembourser leur prêt aux banques.

Notre point ici n'est pas de dire que la mesure n'aurait pas dû être prise, mais nous voudrions qu'il soit possible de discuter de l'injustice criante que représente une telle démarche. Pour au moins trois raisons.

1. Il s'agit d'une aide prise sur les budgets publics et dont la destination est fixée: cet argent doit bien servir à payer le loyer et donc les propriétaires. L'aide ne vise que les locataires pauvres du secteur privé, l'administration l'a précisé pendant le confinement, et les ménages qui en bénéficient ne semblent pas avoir le choix de décider du meilleur usage à faire de cet argent. S'ils ne peuvent pas se nourrir, c'est leur affaire.
2. Cette réponse coûteuse, au regard du budget du logement, ira soutenir des bailleurs sans un regard à leur situation financière NI sur les caractéristiques du bien loué.
Est-ce normal? Ce transfert net du public vers le privé

De l'argent public sert donc à soutenir des propriétaires qui louent des logements indignes.

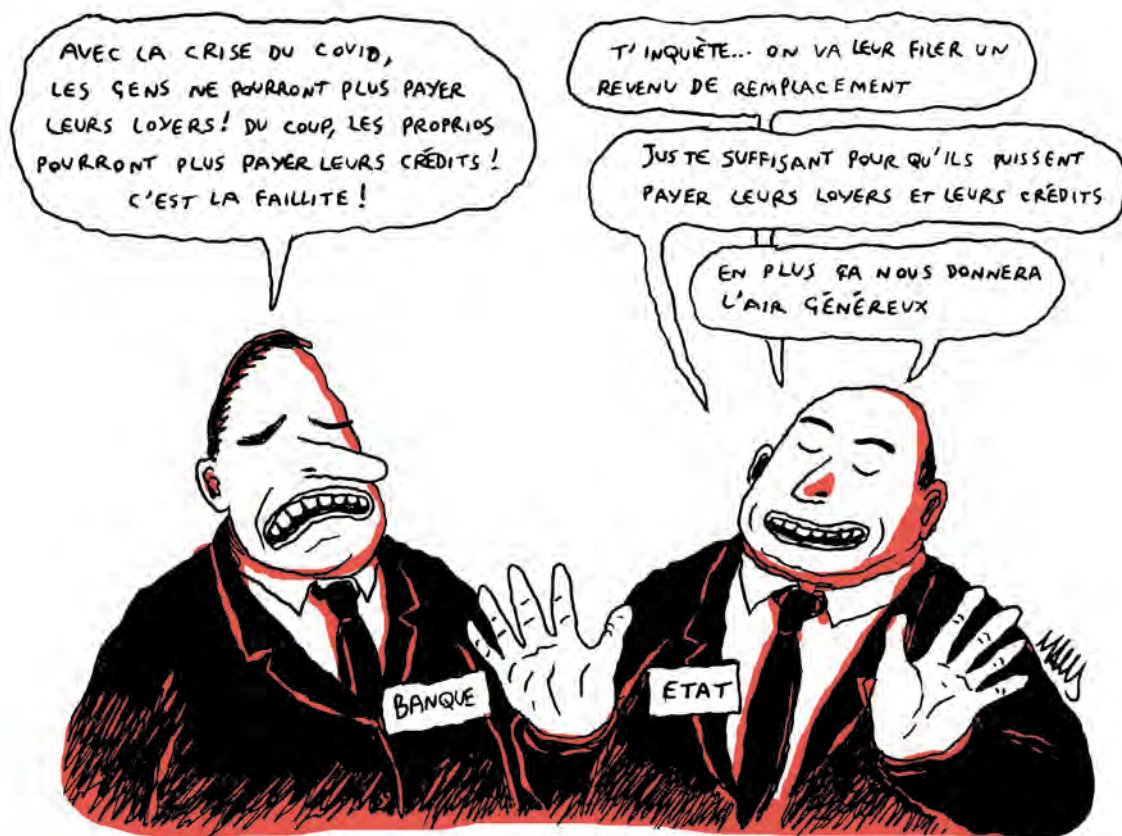
va toucher indifféremment les propriétaires-rentiers qui peuvent posséder des dizaines de logements, et les «petits propriétaires bailleurs» qui louent un appartement au-dessus de leur propre habitation pour payer la leur à cause de prix du marché bien trop élevés.

Qui plus est, que le logement soit salubre ou non: le loyer doit être payé. De l'argent public sert donc à soutenir des propriétaires qui louent des logements indignes.

Plus pernicieuse encore est la position dans laquelle est placée le ou la

locataire: c'est lui ou elle qui bénéficie d'une «aide», c'est lui ou elle que l'on «assiste», alors même qu'en réalité cet argent disparaîtra de son compte en banque aussi vite qu'il y sera apparu.

3. Géographiquement, l'aide pourrait être injuste. Puisqu'il n'est pas possible de travailler avec le cadastre et donc de savoir qui est propriétaire de quoi, nous devons nous référer à une étude basée sur des chiffres de 2003. À l'époque, une partie importante des appartements loués à Bruxelles l'étaient par des personnes qui ne vivaient pas dans la région administrative. Alors même que les solidarités interrégionales se tarissent, que Bruxelles est la région la plus pauvre de Belgique et qu'elle doit assumer des coûts liés à son rôle de capitale, on acte donc un potentiel transfert d'argent depuis Bruxelles vers les deux autres régions.



Suivre l'argent...

QUAND « TOUT VA BIEN » C'EST DÉJÀ INÉGALITAIRE

Finalement, tout cela nous renvoie à la question suivante : qui paie la crise ? Parfois, être schématique, regarder les grands mouvements d'argent, cela permet de se rendre compte de la logique qui se cache derrière un système.

En temps normal, hors « crise sanitaire » ou « crise économique », il y a des personnes qui perçoivent un revenu, déclaré ou pas, pour leur travail, et/ou qui reçoivent des allocations de la sécurité sociale ou d'organismes publics, et qui louent un logement à un bailleur.

Une partie de l'argent qu'elles gagnent servira donc à payer un propriétaire privé. Quelqu'un.e qui possède quelque chose sans l'utiliser pour soi.

AVEC LA CRISE C'EST PIRE

Avec la crise (Covid puis économique), les salaires seront partiellement remplacés par des transferts d'argent public, et des caisses de sécurité sociale. En d'autres termes, de l'argent qui vient des heures de travail et de la collectivité, sera transféré sur les comptes en banque (privés) de petits ou grands propriétaires. Vu que nombreux parmi ces propriétaires sont occupés à rembourser un crédit, une partie de tout cet argent termine dans les caisses des banques, qui sont finalement les grandes gagnantes de cette histoire. Ces banques gagnent doublement sur votre crédit : une première fois parce que vous payez des intérêts, une deuxième fois parce qu'elle met votre crédit en bourse (c'est la titrisation qui profite aux investisseurs, les autres grands gagnants).

En mettant la priorité sur le paiement du loyer, c'est donc toute cette pyramide qu'on maintient. Et surtout, c'est le haut de la pyramide qui se maintient : les gros propriétaires, et les banques. Si c'est la crise, et si nous souhaitons vivre dans une société plus équitable, nous ne devons pas tou-te-s perdre 30 % de nos revenus ou de notre capital. Certains ont énormément, d'autres presque rien. C'est à ceux qui ont le plus de perdre le plus.

UN MARCHÉ ET DES PERSONNES MAL LOGÉES

La propriété privée des logements et du sol implique qu'il y ait un marché de l'immobilier, et donc une spéculation – alimentée par des banques et autres gros investisseurs – qui a des effets sur le prix des biens qui y sont échangés : les logements. Et c'est le marché, la concurrence entre les acteurs, la spéculation sur un bien de première nécessité, qui fait que tout le monde n'est pas bien logé alors que d'autres s'enrichissent. Et c'est choquant et dangereux pour l'ensemble de la

POUR ALLER PLUS LOIN

Voir le site d'Action Logement Bruxelles, groupe de militant.e.s actif.ve.s dans les luttes pour le droit au logement à Bruxelles qui s'est constitué au début du confinement lié à la pandémie de Covid-19. <https://www.actionlogementbxl.org>

société que des personnes ne puissent pas rester chez elles en cette période de confinement.

Si certaines personnes deviennent propriétaires pour se garantir une bonne pension, ou parce que leurs revenus sont trop bas, c'est que le système de pension tel qu'il existe et l'inégalité des revenus sont le problème. Si elles ne savent pas vivre sans les loyers qu'elles perçoivent, elles pourraient demander de l'argent à l'État. Placer les locataires pauvres dans une situation de subordination et de demande est un choix politique anti-démocratique. En somme, il s'agit d'inverser la charge de la preuve : puisque la mesure soutient la propriété, c'est au propriétaire à faire la demande.

D'une façon générale, si des personnes pauvres en viennent à dépendre des loyers payés par des personnes encore plus pauvres qu'elles, c'est qu'il y a un problème et pour le résoudre, il faut raisonner non pas en termes de propriété, mais de solidarité.

Nous avons tou-te-s besoin de nous sentir en sécurité, un peu rassuré.e.s dans nos vies, notre logement, nos relations.

DÉCONFINER ET RÉAFFIRMER LES PRIORITÉS : SE LOGER EST UN DROIT

Le déconfinement est engagé, et les justices de paix ont rouvert... bientôt, le moratoire sur les expulsions se terminera, tout autant que le faible dispositif d'accueil des personnes sans-abri et les « hôtels » qui ont accueilli des personnes sans abris seront vidés. Concrètement, avec la

Certains ont énormément, d'autres presque rien. C'est à ceux qui ont le plus de perdre le plus.

crise économique et l'impossibilité de payer dans laquelle vont se retrouver un nombre croissant de personnes, sans solutions de logement et de logement structurelles, et sans interdiction pure et simple des expulsions, des centaines de personnes vont être purement et simplement mises à la rue. Et se retrouver sans toit. Tout ça

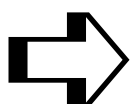
parce qu'on fait primer le paiement des loyers au bénéfice des propriétaires, plutôt que de mettre ceux qui le peuvent à contribution, en leur imposant un abandon partiel ou total des loyers qu'ils exigent.

Nous disons que cela n'est pas acceptable. Et nous pouvons agir là où nous sommes : parlons-en, soutenons-nous en cas de défaut ou de grève de paiement, interposons-nous lors des expulsions (locatives ou par des banques), aidons à négocier les loyers, soyons solidaires plutôt que concurrent.e.s. Bref, refaisons du logement un droit et une matière collective ! ▀

LA BELGIQUE PEUT AUSSI RÉGULARISER LES SANS-PAPIERS

Nous sommes les oubliés du confinement. Nous sans-papiers, nous vivons ici, nous payons nos loyers, nous scolarisons nos enfants et, comme les autres, nous risquons de tomber malade. Mais, nous, nous n'avons pas de vraie protection sociale et médicale.

RABIA, MIGRANT LIBRE



Pour un migrant sans-papiers, cette période du Coronavirus est la plus difficile de tout son parcours. L'État a dit qu'il faut rester chez soi, oui, mais pour un sans-papiers, rester chez soi, ça veut dire qu'il n'a plus de revenu. La plupart des gens vivent et travaillent dans le noir, l'exploitation des employeurs, ici en Belgique, poussée à son maximum, mais malgré ça les migrants sans droit de séjour en Belgique acceptent car ils ont une vie ici, ils louent, ils ont des enfants dans des écoles, des dépenses et des factures à payer.

Nous sommes les oubliés du Covid-19. Le gouvernement a essayé de parler, de toucher et de remercier tout le monde pendant cette période, à part ce migrant sans-papiers qui est là depuis des années, qui travaille avec toutes ses forces dans des secteurs difficiles et importants pour chaque pays, mais sans aucune reconnaissance.

Le 31 mars, Migrant libre a lancé sur internet un «appel SOS» à la régularisation massive. Directement après, les sans-papiers ont créé un groupe, la volonté était bien présente. Nous avons décidé que nous devons nous montrer dans cette période, nous devons être dans la lumière. Le groupe

de sans-papiers s'est organisé pour une sortie éclair devant la tour des finances, devant les bureaux de Maggie De Block, pour lancer le message et le premier signal d'alarme et lancer la campagne de demande de régularisation.

Chose dite, chose faite : le 20 avril, le groupe a fait cette sortie. Un groupe exclusivement organisé par des sans-papiers, sans soutien des syndicats ou d'associations, soutenu par la présence d'amis personnels belges et non-belges pour s'interposer en cas d'arrestations. En plein confinement, le risque était là, mais le message est bien passé et l'action a été un succès.

Avec toutes les souffrances qu'endure cette «partie de la population» ou, comme j'aime bien nous nommer, de citoyens (car je me considère comme citoyen du monde) on essaye de militer, de faire entendre notre voix, de dire qu'on est des êtres humains et qu'on a des droits. Que si on a choisi de rester là, c'est qu'on veut vivre dans la paix et

que cette situation administrative ne veut rien dire.

Peut-être l'État fait-il semblant de ne pas voir qu'il y a un vrai problème à laisser les gens dans cette situation, mais moi je vous dis que c'est un immense problème : il y a des générations qui ne vont pas vous

Il y a des générations qui ne vont pas vous pardonner cette maltraitance.



pardonner cette maltraitance. Nous avons choisi de vivre quelque part dans la paix, ni moi ni personne ne devrait justifier les raisons qui nous amènent à vivre quelque part sur la terre. De nombreuses personnes quittent leur pays s'installent là où ils aiment être, parmi les Belges. Alors pourquoi vous voulez interdire à d'autres ce que vous vous permettez de faire?

Pour les sans-papiers, la régularisation est la seule solution pour nous permettre de vivre dignement.

Dans cette période du Covid-19, comme tout le monde, on risque aussi d'être touchés par la pandémie, l'État doit nous donner des papiers, pour le bien-être de tout le monde, car nous n'avons aucune protection médicale. Nous voulons cette reconnaissance, nous voulons vivre normalement.

La Belgique peut aussi régulariser les sans-papiers. ►

**Pour les sans-papiers,
la régularisation est
la seule solution pour
nous permettre de vivre
dignement.**

POUR ALLER PLUS LOIN

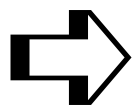
Le site de la coordination des sans-papiers de Belgique, réseau autonome des collectifs sans-papiers en lutte actuellement à Bruxelles/en Belgique. <https://sanspapiers.be/>

Le site de Migrant libre, groupe de sans et avec papier, dont l'objectif est d'attirer l'attention sur la question migratoire en général et en particulier de parler de la situation sans-papiers. <https://migrantlibre.wordpress.com>

JUSTICE POUR ADIL, CUREGHEM ET SES HABITANTS

IEB est depuis quelques années installée au cœur de Cureghem¹, à quelques pas de la course-poursuite et du lieu de collision qui a coûté la vie à Adil ce vendredi 10 avril 2020. Cureghem n'est pas une banlieue pour ceux qui y vivent mais est perçue comme tel par ceux qui n'y vivent pas. « Un jeune qui habite là, il est forcément un peu chelou ».

CLAIRE SCOHIER, INTER-ENVIRONNEMENT BRUXELLES



Beaucoup a été dit, écrit sur la stigmatisation et le ciblage des contrôles policiers dans les quartiers populaires². Nous ne reviendrons pas là-dessus et sur la trivialité de la disproportion du dispositif mis en place pour verbaliser un jeune de 19 ans « coupable » d'être dehors sur un scooter dans l'espace « public » mortifère pandémique.

Sans nous immiscer dans l'enquête qui doit poursuivre son cours, la mort d'Adil est le point d'orgue de ce que nous dévoile au jour le jour, avec force, la crise sanitaire quand l'étau se resserre dans un contexte de confinement asymétrique : les inégalités sociales profondes de nos sociétés, les deux-poids-deux-mesures, les « qui gagne qui perd ». Comme le questionne Muriel Sacco, chercheuse à l'ULB, dans sa carte blanche³ « durant le confinement, la continuité des formes de contrôle dans des lieux où la

densité rend les conditions de vie déjà difficiles questionne l'opportunité et la proportionnalité de la réaction » et de mettre en avant la façon dont on « occulte en effet la dimension politique de cette émeute : dénoncer le caractère discriminatoire de l'intervention policière et réclamer l'arrêt de ces pratiques ». Parler d'émeute est un qualificatif qui justifie par-là même le contrôle de certaines populations et qui amène comme réponse du politique de placer le couvercle sur la casserole. Ainsi les associations du quartier reçoivent comme message essentiel de la commune qu'elle souhaiterait connaître les actions que ces associations pourraient « mettre en place dans le cadre de leurs missions respectives afin de calmer la situation et d'éviter que les jeunes se rassemblent à nouveau. » Et les

associations de s'interroger sur ces fameuses missions et sur les messages « à adresser aux jeunes en question, histoire de se détendre. »

Derrière Adil, ce sont des milliers de jeunes, de familles, de personnes isolées, qui perdent trop souvent parce qu'ils vivent dans un quartier où les politiques, fédérales, régionales ou communales, se préoccupent avant tout de créer une pacification sociale à l'aide notamment de mesures sécuritaires tout en investissant dans une façade attractive pour attirer de nouveaux venus plus argentés. Mettre en place des politiques sociales au bénéfice des habitants en place, il n'en est pas ou peu question.

Diverses voix émanant ou non du quartier se sont exprimées en ce sens. Que ce soit la journaliste de la RTBF Safia Kessas : « le temps devient long, pour tout le monde. Un peu plus quand on vit dans les cités ouvrières, dans les quartiers ghettos, au pied des tours défraîchies. Tout le monde n'a pas un jardin anglais et une chambre à soi pour écrire son journal du confinement. »

Que ce soit Thomas Devos, coordinateur de JES actif à Cureghem : « N'oubliez pas qu'il n'y a pas assez d'espace pour tous les gamins dans les écoles bruxelloises et que certaines écoles n'ont pas assez d'argent pour acheter du nouveau matériel pédagogique. Et que dans ce système, tout le monde n'est pas égal. »

Ou encore le directeur de l'AMO Alhambra qui signale que « Durant le confinement, des jeunes se sont rassemblés pour récolter des colis alimentaires et les distribuer auprès des personnes du quartier les plus fragilisées et marginalisées. Alors qu'ils sont eux mêmes dans une situation difficile [...] ils sont nés

Mettre en place des politiques sociales au bénéfice des habitants en place, il n'en est pas ou peu question.

dans ce quartier. Ils n'ont pas choisi cet environnement social. Ils le subissent. Il faut voir les conditions socio-économiques dans lesquelles ils grandissent, les logements dans lesquels ils vivent».

Et de fait, ils sont des milliers dans ces quartiers sur la liste d'attente des logements sociaux⁴. Cureghem dispose d'un millier de logements sociaux pour ses 25 000 habitants, soit un parc de 4%. Mais les politiques à l'œuvre visent plus à construire des logements acquisitifs publics ou privés inaccessibles à une large majorité des bourses ou à soutenir des projets en total déconnexion avec le quartier : comme les tours de logements haut de gamme à la Porte de Ninove, à quelques centaines de mètres du lieu où Adil a rendu son dernier souffle.

Les demandes, martelées depuis de nombreuses années par les habitants et associations du quartier dans le cadre des différents projets de planification, pour des logements accessibles et des équipements collectifs correspondant à des besoins sociaux collectivement partagés (accueil de la petite enfance, écoles de devoir, aide médicale urgente, déchetterie...) ne sont nullement rencontrées dans les programmes en cours dont les fameux plans d'aménagement directeur (PAD).

Ces projets partent du postulat qu'ils vont permettre d'accueillir de nombreux nouveaux habitants et créer plus de mixité sociale au bénéfice de l'ensemble du quartier et des résidents actuels alors que ce processus risque surtout d'accroître la pression sur les loyers et les équipements déjà en nombre insuffisant. Alors que le nombre total de places en milieu d'accueil par enfant est de 0,36 pour la moyenne régionale, le quartier de Cureghem-Rosée n'offre que 0,06 place par enfant. Faut-il signaler qu'un des rares parcs du quartier, le parc de la Rosée près de la place Lemmens, a été fermé depuis le début des mesures de confinement.

Alors, que faire? Certainement pas garder le silence et attendre que ça passe car cela fait 40 ans que les habitants de Cureghem attendent que «ça» passe. ▀

1. Voir notre *Bruxelles en mouvements* consacré à Cureghem, n°276, mai-juin 2015.

2. Plus spécifiquement sur Cureghem, lire «Cureghem criminelle? Cent ans d'histoire des relations avec les forces de l'ordre» in *La Mauvaise Herbe*, UPA, janvier 2018.

3. «À Anderlecht, il est temps de passer d'une culture du contrôle à une culture du dialogue», in *Le Soir*, 13 avril 2020.

4. C. Scohier, «Le mirage des logements sociaux à Cureghem», 22 mars 2017.

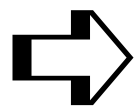




L'EXTENSION DE BRUXELLES-NATIONAL DÉCOLLE EN PLEINE TEMPÊTE

Au milieu du confinement, on a appris deux informations importantes quant à l'aéroport et « notre » compagnie aérienne. D'une part, l'extension prochaine du site et, d'autre part, le plan de licenciements chez Brussels Airlines, justifié par l'effet de la crise du coronavirus sur les activités de la compagnie.

DAMIEN DELAUNOIS, INTER-ENVIRONNEMENT BRUXELLES



Le 8 avril dernier, le propriétaire de l'aéroport publiait un appel d'offres portant sur le développement du « quartier d'affaires » (Airport Business District), appelé à « *mue[r] en écosystème dynamique dans lequel de grandes entreprises côtoient des jeunes pousses, où hommes d'affaires, académiques et membres de la communauté aéroportuaire se rencontrent* ». Concrètement, il entend faire construire un immeuble de bureaux avec commerces et parking (25 000-35 000 m²), un hôtel de luxe (150 chambres), un « hub intermodal » (une plaque tournante articulant plusieurs modes de transport) et un « boulevard pour les transports en commun ».

Les candidats à la conception de cette importante extension ont moins de deux mois pour répondre à l'appel d'offres, et le gagnant devrait entamer sa mission dès mars 2021. Aussi courts que soient ces délais

au regard de l'ampleur du chantier, celui-ci ne tombe pas du ciel. Il s'agit en effet d'un jalon de la « Vision Stratégique 2040 » élaborée en 2016, dont la réalisation permettrait de doubler tant le nombre d'emplois que les retombées économiques induits par l'aéroport. En termes de trafic aérien, Brussels Airport vise une augmentation de 78 %¹.

CONCURRENCE INTERRÉGIONALE ET SURVOL DE LA CAPITALE

Du point de vue de la Région flamande, l'agrandissement de Bruxelles-National constitue un enjeu économique fondamental. Les secteurs de la logistique et du transport, qui contribuent de manière significative au PIB flamand, sont évidemment intéressés à l'augmentation des volumes du fret. De plus, la

consolidation des activités aéroportuaires accrédite indirectement un autre projet d'infrastructure, l'élargissement et le réaménagement du ring nord entre Zaventem et Grand-Bigard, dont l'un des objectifs est de faciliter le transport de marchandises, notamment en lien avec le port d'Anvers². Enfin, la société anonyme qui pilote les investissements et gère les détentions financières de la Région (*Participatiemaatschappij Vlaanderen*) est entrée au capital de Brussels Airport en décembre dernier. Autrement dit, la Flandre est indirectement actionnaire de l'aéroport³.

L'extension des activités aéroportuaires devrait exacerber la bataille d'«attractivité» que se livrent les Régions bruxelloise et flamande, qui a vu depuis au moins dix ans la première perdre de nombreuses entreprises au bénéfice de la seconde⁴. Or, le risque ultérieur de délocalisations vers Zaventem pourrait inciter la Région bruxelloise à redoubler d'efforts pour attirer entreprises et investisseurs. À cet égard, l'intention de développer la zone de Bordet suite au départ de l'OTAN, coulée dans un Plan d'aménagement directeur (PAD), peut être interprétée comme une manière de rendre «attractive» une portion du territoire régional en lisière de la Région flamande – située «à dix minutes» de l'aéroport⁵.

Ce sont également les conflits générés par le survol de la capitale que renforcera l'extension de l'aéroport. À en croire les propos du ministre bruxellois de l'Environnement, tenus un peu plus d'un mois avant le confinement, les infractions à l'arrêté Bruit (1999) ont augmenté de mois en mois entre mars 2019 et janvier 2020⁶. On imagine mal la «Vision Stratégique» de Brussels Airport ne pas consolider cette tendance, à plus forte raison si les «assouplissements» récemment accordés aux compagnies de fret⁷ ne sont pas remis en cause.

EXTENSION DE L'AÉROPORT ET « RESTRUCTURATION » DE BRUSSELS AIRLINES

Un mois après la publication de l'appel d'offres relatif à l'extension de l'aéroport, la direction de Brussels Airlines (filiale de Lufthansa, compagnie allemande) annonçait vouloir supprimer 1 000 emplois au motif de la baisse spectaculaire de ses activités. À l'heure d'écrire ces lignes, on sait que les pilotes ont proposé de réduire leur temps de travail et leur rémunération, soit pour certains «une offre courageuse pour sauver leur emploi»⁸. Moins intrépide, la direction envisage quant à elle un éventail de mesures, en particulier envers les travailleurs âgés de plus de 55 ans⁹. Quoi qu'il advienne de Brussels Airlines, dont le sort découlera pour partie des négociations entre Lufthansa et l'État allemand¹⁰, son plan de licenciements et sa demande d'aide publique témoignent de l'instrumentalisation du «risque» par les détenteurs de capitaux. Quand la conjoncture est sonnante et trébuchante, le risque est l'argument qui justifie de ne pas entraver l'activité privée; quand la conjoncture se retourne parce qu'un risque s'est concrétisé, on sollicite l'intervention publique.

Abstraction faite des enjeux interrégionaux, la concomitance de l'extension de Bruxelles-National et

du plan de licenciements chez Brussels Airlines éclaire le rôle central qu'endosse l'État dans le dossier aéroportuaire. D'une part, il participe au *business plan* de l'aéroport par l'apport de fonds publics (flamands) et l'appuie par ses prérogatives en matière d'aménagement du territoire. D'autre part, il soutient la stratégie de la compagnie aérienne «nationale», par le biais de probables aides publiques (fédérales) et de l'encadrement du «dialogue social». Privatisation des bénéfices, socialisation des pertes: n'est-ce pas ce vieux refrain que nous rejouent les protagonistes de l'actualité aéroportuaire?

DOUBLE CONTRAINTE ET « MONDE D'APRÈS »

Quoi qu'il en soit, tirer profit de l'augmentation des activités aéroportuaires (comme avec le PAD Bordet) impliquera pour la Région bruxelloise de traiter la conséquente et ultérieure dégradation du «cadre de vie» de la population. Le cas de l'aéroport donne ainsi à voir, en «miniature», les injonctions contradictoires que la logique capitaliste fait peser sur les pouvoirs publics: assurer la croissance économique (soit l'accumulation du capital) tout en gérant les désordres du vivant qu'elle implique nécessairement.

Aussi incertains soient les temps que nous vivons, le sort du secteur aéroportuaire (et d'autres¹¹) témoigne d'une certitude: les groupes sociaux et les institutions qui protègent le *statu quo* sont manifestement peu sensibles aux récentes exhortations à ne pas reproduire le «monde d'avant». Ce constat certes provisoire appelle une interrogation: l'incantation et la persuasion suffiront-elles à faire advenir le «monde d'après»? ▮

1. Brussels Airport recherche un consortium pour Airport Business District [www.brusselsairport2040.be].

2. Qui, lui aussi, devrait être agrandi prochainement, afin de pouvoir accueillir 7,1 millions de containers supplémentaires. Le projet est à l'enquête publique jusqu'au 17 août [Voir https://www.portofantwerp.com].

3. «Vlaanderen wordt aandeelhouder Brussels Airport», *De Tijd* [en ligne], 6/12/19.

4. Voir *Migrations des entreprises assujetties à la tva*, Statbel, 14/1/20 (nos calculs).

5. Fort de l'arrivée prochaine de la station de métro, appelée à devenir «un nœud de transport multimodal», le PAD propose entre autres «la programmation de nouvelles installations métropolitaines de type centre hôtelier, culturel, de congrès, de formation, de sport ou de gastronomie pour un public local et international venant d'atterrir à dix minutes de là» [voir perspective. brussels].

6. «Survol de Bruxelles: des communes avec la Région contre le Fédéral», *BX1* [en ligne], 5/2/2020.

7. «Une nouvelle proposition fédérale sur le survol autour de l'aéroport de Bruxelles», *Le Soir* [en ligne], 7/5/20.

8. Stéphanie Lepage et Dominique Delhalle, «Brussels Airlines, réductions de salaires pour sauver l'emploi: une première?», *Le Soir* [en ligne], 21/5/20.

9. «Brussels Airlines devrait licencier 310 personnes en Belgique», *Le Soir* [en ligne], 19/5/20.

10. «Brussels Airlines: accord entre Lufthansa et le gouvernement allemand sur les mesures d'aide», *Le Soir* [en ligne], 25/5/20.

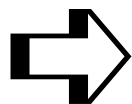
11. Pour un montant de 132 milliards d'euros, la Banque centrale européenne a racheté des titres financiers de 38 entreprises pétrolières, dont 10 liées au charbon. Lire «Quantitative easing et climat: le sale secret de la Banque Centrale Européenne», 18/5/20. Voir le site de l'ONG *Reclaim Finance*.

LE CONFINEMENT

DE LA DÉMOCRATIE URBAINE

La procédure d'enquête publique sur les permis d'urbanisme est une victoire historique des comités de quartier bruxellois des 70. Elle permet à tout·e citoyen·ne d'être informé·e et entendu·e sur les demandes de permis d'urbanisme. L'entrée en vigueur des mesures de confinement à la mi-mars aurait dû d'emblée conduire à une suspension d'une procédure impossible à mener dans ce contexte.

CLAIRE SCOHIER, INTER-ENVIRONNEMENT BRUXELLES



Nous sommes mi-mars. Le gouvernement fédéral fait savoir que les citoyens sont priés de rester chez eux (sauf raisons bien spécifiques) au moins jusqu'au 4 avril. Rapidement le bruit court que les commissions de concertation (déjà annoncées) seront reportées sine die. Mais aucune consigne claire n'est donnée par la Région bruxelloise en ce qui concerne la tenue des enquêtes publiques et leur éventuelle suspension ou annulation. Dès lors que le Gouvernement fédéral et le Conseil National de Sécurité invitent les citoyen·ne·s à faire œuvre utile en restant à la maison pour sauver des vies, les seules mesures tenables consistaient pourtant à suspendre et reporter le dispositif de publicité-concertation.

Le 18 mars, Brulocalis, l'association des villes et communes de Bruxelles, communique une première fois sur la question, semblant relayer un embryon de prise de position au niveau de la Région mais sans que cela soit suivi d'une confirmation officielle même plus d'une semaine plus tard. IEB est alerté par de nombreux·ses citoyen·ne·s interpellé·e·s par la poursuite des enquêtes publiques sur les sites de plusieurs communes et de la Région et de découvrir des affiches rouges dans l'espace public annonçant de nouvelles enquêtes alors que nous étions toutes et tous, momentanément, mis dans la quasi incapacité de prendre connaissance des dossiers concernés.

Il était évident que les principes d'accès à l'information ne pouvaient être pleinement garantis: les citoyen·ne·s avaient peu de chances d'être au courant du fait même d'une enquête annoncée dans un espace

public devenu fantomatique; elles/ils auraient eu toutes les peines d'avoir accès aux dossiers dès lors que de nombreux services administratifs étaient fermés et que pour nombre des enquêtes mises en ligne sur le site de la Région, les documents n'étaient pas disponibles.

Le 20 mars, IEB prenait sa plume pour s'adresser au Secrétaire d'État Pascal Smet, en charge de l'Urbanisme au niveau régional pour y voir plus clair. Ce courrier restera sans réponse. Lasse, le 1^{er} avril, l'association décide d'envoyer un communiqué de presse pour dénoncer la situation et signifier que personne ne sortira gagnant d'un processus biaisé d'enquête publique:

- ni les citoyen·ne·s, qui voient leurs droits allègrement bafoués par les autorités;
 - ni les travailleur·euse·s des administrations qui doivent gérer un flou malsain et risquent de se retrouver face à un embouteillage ingérable de commissions de concertation après les mesures de confinement;
 - ni les autorités, qui voient leur crédibilité gravement écornée, s'exposant non seulement à une perte de confiance au sein de la population (déjà ébranlée par la procédure des PAD) mais aussi à voir l'action publique ridiculisée et sujette à recours auprès du Conseil d'Etat, pour cause de manquements flagrants aux dispositions légales en matière urbanistique et environnementale;
- qui verraient les permis délivrés ainsi annulés et

seraient en conséquence contraints de supporter des pertes de temps supplémentaires dues à la négligence des autorités et au besoin de réintroduire de nouvelles demandes de permis...

- de rééchelonner toutes les enquêtes publiques ultérieures au 13/03/2020 en évitant un goulet d'étranglement nuisible à la démocratie urbaine et à la qualité du travail des administrations.

Finalement, la Région adoptera un arrêté le jeudi 2 avril prévoyant la suspension des délais d'enquête publique pour une durée d'un mois avec un effet rétroactif à dater du 16 mars. Ce délai sera ensuite prolongé une première fois jusqu'au 15 mai et une deuxième fois jusqu'au 1er juin.

IEB insistera toutefois encore pour que la situation soit plus respectueuse du droit à l'information des citoyens en demandant :

- que pour les enquêtes publiques démarrées avant le début du confinement et se clôturant en cours de période, celles-ci soient annulées et redémarrées entièrement après le confinement, de manière à ce que le délais d'enquête soient plein et entiers et non saucissonnés ;

Ces requêtes n'ont malheureusement pas été entendues par une Région plus sensible aux sirènes des développeurs qu'aux vertus démocratiques de la lenteur et de la délibération. ▀

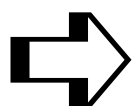
Les citoyen·ne·s avaient
peu de chances d'être
au courant d'une
enquête annoncée
dans un espace public
devenu fantomatique.



COVID OU PAS COVID, « ON NE PEUT PAS LAISSER LA POLICE EN RUE SEULE AVEC LES JEUNES »

Dans le contexte tendu du confinement et de contrôles de police accrus, une vingtaine d'habitants et de travailleurs sociaux des Marolles ont rencontré le bourgmestre de Bruxelles et des représentants de la police. Une rencontre d'où ils sont sortis « entre espoir et frustrations », mais bien décidés à faire valoir leurs droits.¹

GWENAËL BRËES



Ils étaient une petite vingtaine, le 27 avril, à être reçus à l'Hôtel de Ville : des membres du Foyer des Jeunes des Marolles et de l'association Jeune Ambition Marolles, une avocate, des personnes âgées, des mamans et des jeunes de plusieurs quartiers du haut et du bas des Marolles... En cette période de distanciation physique, il fallait de l'espace pour caser tout ce petit monde, qui a donc été reçu dans les lustres de la grande salle du Conseil communal. Face à eux : le bourgmestre Philippe Close, l'échevine de la jeunesse Faouzia Hariche, le chef de corps de la zone de police Bruxelles-Capitale/Ixelles et le commissaire de la 4^{ème} Division/District 1 (basée dans les Marolles).

La rencontre faisait suite à l'appel lancé la semaine précédente par les deux associations. Interpellées par de nombreux parents et jeunes habitants du quartier, celles-ci partageaient l'inquiétude d'un embrasement des quartiers populaires dans le contexte du confinement. Les contrôles policiers s'y sont faits plus nombreux et arbitraires, prenant parfois une tournure particulièrement dramatique comme dans le cas de la mort du jeune Adil le 10 avril à Cureghem, ou violente comme dans le cas de l'arrestation du jeune Kezy, le 19 avril à la cité Hellemans dans les Marolles, contrôlé

POUR ALLER PLUS LOIN

Voir le site du Pavé dans les Marolles, journal à parution aléatoire conçu pour et par des habitant·e·s et usagers du quartier des Marolles.
<http://www.pave-marolles.be/>

parce qu'il fumait une cigarette devant chez lui. Pour les associations, il y avait urgence à entamer « un dialogue avec les autorités, afin d'apaiser les tensions ».

« IL FAUT DES GARDE-FOUS »

« Le fait d'avoir été reçus si vite est un signe positif », dit Bilal Chuitar, coordinateur du Foyer des Jeunes des Marolles. « On est contents que l'idée de la concertation entre habitants et autorités ait été remise en avant », ajoute Rachida El Baghdadi, animatrice dans le quartier. « On ne peut pas laisser la police en rue seule avec les jeunes. On n'est pas à l'abri d'un drame. Il faut des garde-fous, des médiateurs. Or en ce moment il n'y a personne, pas de travailleurs sociaux », poursuit-elle. « D'un côté, les jeunes ont très peur du Covid-19, il y a des morts dans les familles du quartier. Mais de l'autre, le confinement est très dur ici, surtout pour des ados privés de liberté. Le gouvernement dit qu'on peut aller faire du golf, du cheval ou du kayak... Ça montre à quel point le confinement et le

déconfinement ne sont pas pensés pour les habitants des quartiers populaires.» L'approche répressive est pointée du doigt par les associations : « elle n'a que peu d'effets et surtout, elle risque d'envenimer la situation ».

Le but de la rencontre était aussi de donner la parole aux jeunes dans un autre contexte que celui des contrôles. Malgré la surprise de se retrouver face à des policiers à l'Hôtel de Ville, plusieurs jeunes ont témoigné subir un nombre excessif de contrôles d'identité, recevoir des amendes qu'ils jugent arbitraires, être l'objet d'injures racistes (« relâche-le dans son état naturel »...), de violences physiques et de menaces de représailles... Ils ont aussi fait part de leur inquiétude face au manque de protections et de gestes barrière de la part de la police, comme on pouvait le consta-

ter par exemple dans les vidéos du contrôle musclé du 19 avril à la cité Hellemans (retirées entre-temps d'Instagram, leur contenu ayant été jugé « susceptible de ne pas respecter les règles de la communauté »). Kezy, le jeune homme qui s'était retrouvé au centre de ce contrôle disproportionné qui lui a valu de passer deux nuits en prison, était d'ailleurs présent à l'Hôtel de Ville. Ayant introduit une plainte au Comité P contre les agents responsables, il a préféré ne pas prendre la parole lors de la réunion. Sa plainte s'ajoute à d'autres qui visent les agissements d'agents de la zone de police Bruxelles-Capitale/Ixelles pendant le confinement ; comme celle déposée à Ixelles par un homme violemment arrêté devant chez lui parce qu'il était soupçonné de voler son propre vélo ; comme celle qui initia une enquête contre des policiers ayant embarqué, brutalisé et gazé un jeune migrant soudanais dont ils ont détruit les effets personnels avant de le rejeter au bout d'une demi-heure près du canal (cette affaire a valu à quatre policiers d'être arrêtés pendant quelques heures et à l'un d'entre eux d'être « provisoirement suspendu de ses fonctions »).

Selon les associations marolliennes, le bourgmestre a rebondi sur la nécessité d'adopter une « approche préventive et participative », approuvant la proposition « d'organiser des rencontres réunissant politiques, police, habitants, jeunes, commerçants afin de (re)créer du lien dans le quartier et de réfléchir aux modalités effectives pour penser le vivre ensemble ». Il a également rappelé qu'au vu du flou persistant en matière d'interprétation des règles de distanciation sociale, il était possible de contester les amendes Covid lorsqu'on les jugeait illégitimes. Le commissaire de la 4^e Division/District 1 a été chargé d'être à l'avenir la personne de contact des jeunes des Marolles... même s'il n'a, dans les faits, aucun pouvoir sur les patrouilles qui procèdent aux contrôles, lesquelles sont envoyées par le commissariat de la Division centrale basé rue du Marché au Charbon.

RIEN DE NOUVEAU ?

Bref, une rencontre « constructive » selon l'expression du bourgmestre dans la presse, et « pleine d'espoir » pour les associations et les jeunes, dont le sentiment a toutefois été aussitôt tempéré par le comportement des policiers présents : « Face aux témoignages des jeunes sur les injustices qu'ils subissent, ils sont restés impassibles, ils n'ont montré aucune empathie, aucune marque d'étonnement. Ils ne se sont manifestés qu'en fin de rencontre, pour affirmer qu'ils ont le droit d'interpeller et de contrôler sans en expliciter les raisons. » Faut-il s'en étonner alors que, la semaine précédente, le chef de corps de la zone de police Bruxelles-Capitale/Ixelles avait publiquement couvert les agents responsables du contrôle musclé à la cité Hellemans ? Il avait tout de même demandé à ses troupes « d'agir à chaque instant et en toutes cir-

constances avec discernement et empathie », mais des messages postés sur les réseaux sociaux laissaient penser que certains agents et officiers semblaient moins que jamais disposés à agir de la sorte dans les quartiers populaires.

Quoiqu'il en soit, l'attitude des représentants des forces de l'ordre a rappelé aux jeunes que le chemin serait long d'ici la fin

L'attitude des représentants des forces de l'ordre a rappelé aux jeunes que le chemin serait long d'ici la fin des contrôles au faciès...

des contrôles au faciès, dans un contexte où les autorités ont largement retiré à la police ses aspects de proximité, où existent des noyaux racistes, et où règne une omerta rendant difficile la dénonciation des abus et des violences (même pour les policiers qui réprouvent ces agissements)... « Il y a des agents qu'on voit régulièrement dans le quartier, ils nous connaissent et ne nous demandent même pas nos papiers », dit Seck Aboul de Jeunes Ambition Marolles. « S'il y a un problème, ils nous dispersent et c'est fini. Mais certains jeunes se font contrôler trois fois dans la même journée par différents agents, qui ne viennent jamais ici et avec eux c'est direct matraque et gazeuse. Ils n'ont aucune pédagogie. On dirait qu'ils nous prennent pour des animaux. C'est vrai qu'il y a de la délinquance ici, mais ça ne justifie pas tout, ils doivent comprendre qu'on est des êtres humains. »

« En somme, rien de nouveau », soupire Rachida El Baghdadi. « Si ce n'est que le confinement rend les choses plus pesantes, et que l'urgence c'est d'obtenir une accalmie. » Si ce n'est, également, qu'une dynamique semble désormais lancée entre des associations et des jeunes des Marolles, décidés à questionner les droits et devoirs de la police, à documenter les violences policières, et à revendiquer transparence et respect lors des contrôles, en demandant notamment que les motivations de ceux-ci soient systématiquement objectivées. En somme, à créer des garde-fous, propres à limiter les abus. Et ça, ce n'est déjà pas rien. ▀

1. Cet article, initialement publié dans le journal *Pavé dans les Marolles*, a été retravaillé par son auteur.
Lire également : « Marolles : audacieux coup de filet ou violent abus policier ? » (21/4/2020) et « 'Contrôle Covid' : au-delà du 'fait divers' » (24/4/2020).

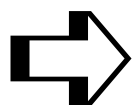


MÉTRO NORD

FACE À UN MONDE QUI CHANGE, BELIRIS FORCE
LE PAS POUR TENTER DE SAUVER LE PROJET

Alors que la crise du coronavirus invite à repenser notre manière d'organiser les transports et d'aménager l'espace public, Beliris, « l'équipe fédérale au service des Bruxellois et de ses visiteurs », a lancé il y a peu la procédure de marché public relative au tronçon Nord-Bordet du métro 3.

THYL VAN GYZEGEM, INTER-ENVIRONNEMENT BRUXELLES



L'étude d'incidences environnementales étant toujours en cours, aucun mécanisme de consultation n'a été enclenché; par ailleurs, les informations relatives au financement de l'infrastructure sont floues. Face à cette situation, IEB et l'ARAU ont réagi par le biais d'un communiqué de presse que nous reproduisons ci-dessous. Les associations demandent un moratoire sur ce projet dispendieux, qui fait peser un risque démesuré sur les capacités financières futures de la Région bruxelloise.

LE COMMUNIQUÉ

La pandémie actuelle accélère la nécessité de repenser nos habitudes de mobilité et d'investir dans les réaménagements de l'espace public. Les pouvoirs publics lancent pourtant une procédure de marché public pour les chantiers du tronçon Nord-Bordet du métro 3 alors que l'étude des incidences environnementales du projet et de ses alternatives est toujours en cours et que les procédures d'enquête publique et de concertation n'ont donc de facto pas encore eu lieu. À l'aube d'une

nouvelle crise économique, qui imposera de peser le pour et le contre de chaque euro investi par la Région, est-il judicieux de persévérer dans la construction d'une infrastructure qui coûtera au minimum deux milliards d'euros au contribuable ?

Dès la semaine du 20 avril, l'ensemble des chantiers du métro 3 disposant des permis ont repris sur l'axe Albert-Nord. C'est notamment le cas pour la station Toots Thielemans située avenue de Stalingrad, dans un quartier commerçant et d'horeca qui, contrairement à d'autres, aura beaucoup de mal à récupérer des pertes liées au confinement, à cause de plusieurs années de travaux lourds et invasifs qui entraîneraient la disparition de plus de 1000 emplois directs ou indirects.

En mai 2019, lorsque le permis d'urbanisme a été délivré par le fonctionnaire délégué de la Région, deux jours avant les élections, nous apprenions que le marché public pour la station avait été lancé de nombreux mois auparavant sur un projet déjà ficelé, empêchant tout amendement suite aux très nombreuses remarques soumises par les riverains, commerçants et associations. Rappelons également que la modification du Plan Régional d'Affectation du Sol relative au métro Nord fait toujours l'objet d'un recours au Conseil d'État, de même que le permis d'urbanisme. Malgré cela, la Région et la STIB ont décidé de continuer à avancer coûte que coûte, sans jamais se remettre en question...

Aujourd'hui, ces mêmes pratiques antidémocratiques se répètent. Tandis qu'aucune enquête publique de demande de permis n'a encore eu lieu pour la deuxième section Nord-Bordet du métro 3 et que l'étude d'incidences environnementales n'est pas clôturée, Beliris a lancé le 13 mai dernier le marché public pour les 4,5 km de tunnel à construire ainsi que les 7 nouvelles stations de métro. Cette politique du « fait accompli » et du « coup parti », omniprésente dans ce dossier depuis ses origines, intervient cependant dans un nouveau contexte lié à la crise sanitaire que nous traversons.

Car en ce début de récession économique, les modalités de financement du projet restent floues. Beliris interviendra à hauteur de 50 millions par an pendant 10 ans, soit un montant total de 500 millions d'euros et pas un centime de plus. Tout le reste du budget ainsi que tous les dépassements, inévitables dans ce genre de projet, seront aux frais de la Région bruxelloise. Elle qui n'avait déjà pas les moyens d'assurer cette charge financière avant la pandémie ne risque pas d'avoir de nouvelles marges de manœuvre au moment où il faudra faire des croix sur certaines promesses de la déclaration gouvernementale.

En parallèle de l'inconnue du financement apparaissent certaines certitudes : nos comportements de

mobilité seront appelés à changer. Qui peut prédire à quoi ils ressembleront dans 10 ans, date minimum de mise en service du métro 3 ?

Une stratégie qui consiste à améliorer les conditions de circulation pour les piétons, cyclistes et transports en commun de surface est bien plus efficace, nettement moins chère, et beaucoup plus rapide à mettre en œuvre. Libérer de l'espace en voirie au bénéfice des bus et des trams permet d'augmenter les fréquences et de transporter davantage de monde dans de meilleures conditions. Tandis qu'améliorer la « marchabilité » et la « cyclabilité » peut aussi

amener plus de personnes vers ces modes, permettant ainsi de libérer de la place dans les trams et les bus pour ceux qui n'ont d'autre choix de déplacement. Le gouvernement britannique ne s'y est pas trompé, lui qui va investir deux milliards de livres sterling dans les infrastructures cyclables.

La Région aura besoin de fonds conséquents pour réaménager l'espace public bruxellois et mettre en œuvre sa stratégie Good Move. Le développement du métro 3 fait peser un risque certain sur la possibilité de réaliser d'autres projets bien plus essentiels. Il revient aussi à renoncer à améliorer l'existant. Or l'utilisation du train pour les déplacements au sein de la région jouit d'une forte marge de progression. Pensons notamment à la ligne 26 qui parcourt la région du nord au sud¹.

Quant à la ligne de tram 55, qui mérite, comme beaucoup d'autres, d'être améliorée, elle pourrait être rendue plus performante via des investissements bien moins coûteux qu'une ligne de métro. Vouée à disparaître à l'horizon 2030, une fois la ligne de métro 3 mise en service, la ligne 55, l'une des plus fréquentées de la STIB, ne devrait toutefois faire l'objet d'aucune considération pour les dix années à venir. C'est tout bonnement inacceptable.

Nous demandons un moratoire sur le projet de métro 3.

La crise que nous vivons actuellement provoque une prise de conscience : la nécessité de rupture avec le « monde d'avant », ainsi que les inévitables restrictions budgétaires qui s'annoncent, doivent nous pousser à opérer des changements. Le projet de métro 3 est un projet du passé, il est temps de le reconnaître et de passer à autre chose. Il existe de nombreuses alternatives au métro 3 qui donneraient de meilleurs résultats en matière de mobilité, d'urbanisme, d'environnement, d'espaces publics et de santé.

Celles-ci n'ont pas suffisamment été étudiées.

Aujourd'hui, plus que jamais, il est temps de décider collectivement de prendre une autre voie. ▀

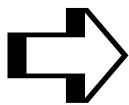
Nous demandons un moratoire sur le projet de métro 3.

1. Lire sur notre site : *La nouvelle ligne de métro existe déjà, c'est la ligne de train 26*, 16 juillet 2019

MAIN D'ŒUVRE GRATUITE POUR LES ACTIONNAIRES¹

Le 3 mai dernier, on a appris que les maisons de repos privées étaient temporairement habilitées à engager du personnel volontaire, et ce jusqu'au 30 juin². Estimant qu'il aurait fallu pousser ces institutions à engager des travailleuses – à plus forte raison en période d'augmentation du chômage – le collectif *La santé en lutte* a réagi à la décision de la ministre des affaires sociales et de la santé publique par le biais d'un texte que nous reproduisons ci-dessous. Le collectif y souligne notamment l'emprise des multinationales sur les maisons de repos bruxelloises.

LA SANTÉ EN LUTTE



Selon la ministre Maggie De Block: «Dans certaines institutions, le faible taux de présence du personnel se fait fortement ressentir. Un coup de main de la part de volontaires est donc plus que bienvenu, y compris dans les maisons de repos privées».

Le secteur public peut déjà faire appel aux volontaires, mais la ministre souhaite étendre cela aux maisons de repos privées. Mais pourquoi des volontaires et non des travailleurs et travailleuses? La ministre préfère proposer une main d'œuvre gratuite à des maisons de repos à but lucratif que de pousser celles-ci à remplacer leurs travailleurs et travailleuses malades par des chercheurs et chercheuses d'emploi. Rappelons d'ailleurs que la crise sociale a augmenté le niveau de chômage et de personnes dans la précarité.

Pour remettre en contexte, l'exemple de Bruxelles est frappant. Actuellement, un tiers des maisons de repos bruxelloises sont entre les mains de seulement trois multinationales: Orpea, Armonia et Senior Living Group (Korian). Leurs maisons de repos ont toutes un but lucratif: chaque résident·e doit rapporter quotidiennement des bénéfices aux actionnaires. L'accueil et le soin des personnes âgées sont donc considérés comme un investissement financier.

Et comment garder des rendements financiers si attractifs? La loi du marché bien sûr: baisser les coûts (donc la qualité) et augmenter la charge de travail des soignant·e·s déjà sous pression. Cela se traduit entre autres par de la nourriture de mauvaise qualité, des

soignant·e·s qui n'ont même plus le temps de discuter avec les résidents car ils et elles sont cantonné·e·s à une pratique «industrielle» de leur métiers.

S'ajoute à cela les prix souvent exorbitants de ces maisons de repos: la moitié d'entre-elles coûtent plus de 2 000 € par mois à Bruxelles (la grande majorité des maisons de repos publiques coûtent moins de 1 700 €)³. Plutôt que donner un «coup de main» à ces multinationales, le gouvernement ne devrait-il pas plutôt forcer celles-ci à engager du personnel en nombre suffisant pour soigner dignement leurs résidents?

À plus long terme: est-ce que le gouvernement continuera à accepter que des personnes âgées puissent être utilisées comme investissements financiers par des multinationales? Renversons la table et changeons notre échelle de valeur. Il est temps de créer un rapport de force contre l'intérêt de l'argent et faire primer le bien commun, les soins, l'humain!

Rendez-vous à la Grande Manifestation de la Santé [du 13 septembre prochain] dès que les mesures sanitaires le permettront! Faisons masse contre le gouvernement, défendons un monde plus égalitaire. ►

1. La santé en lutte – De zorg in actie, 7 mai 2020, [<https://lasanteenlute.org>].

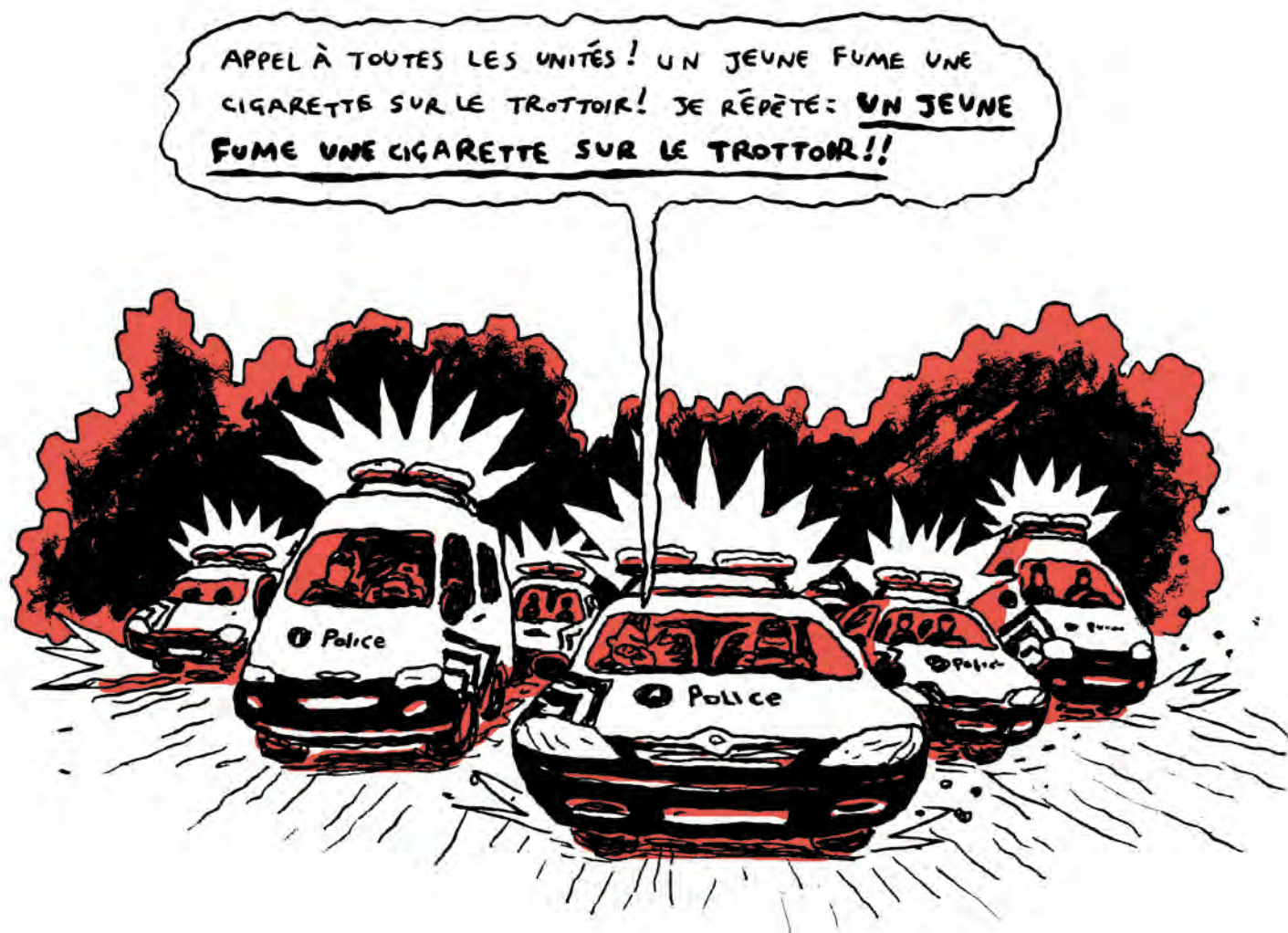
2. «Coronavirus: les maisons de repos privées peuvent temporairement faire appel à des volontaires», *Le Soir* [en ligne], 3 mai 2020.

3. «Situation de l'offre d'hébergement pour personnes âgées en maisons de repos bruxelloises. Bruxelles», asbl Infor-Homes Bruxelles, 2018.

GRANDE MANIFESTATION DE LA SANTÉ

Rendez vous le 13 septembre à 14h Gare Centrale à Bruxelles (Mont des Arts) pour la Grande Manifestation de la Santé !
Voir <https://lasanteenlutte.org>





Bruxelles en mouvements

est un bimestriel édité par IEB, fédération des comités de quartier et groupes d'habitants. Ce journal est distribué dans une série de lieux bruxellois, mais vous pouvez également vous abonner pour le recevoir à domicile et par la même occasion soutenir notre démarche.

Consultez notre site pour voir la publication en ligne ainsi que la liste des lieux de dépôt: www.ieb.be

Abonnement annuel (6 n°): 24 euros

Abonnement de soutien: 64 euros

Versement au compte

IBAN: BE33 2100 0902 0446

BIC: GEBABEBB

Graphisme: Élise Debouny,
Andreas Stathopoulos

Impression: Chez Rosi – Bruxelles

Secrétaire de rédaction: Damien
Delaunois

Collaborateurs: Eva Betavatzki,
Mohamed Benzaouia, Gwenaél Brès,
Sarah De Laet, Damien Delaunois,
Stéphanie D'Haenens, Aline Fares,
Rabia (Migrant Libre), Alice Romainville,
La Santé en lutte, Claire Scohier,
Cataline Sénéchal, Thyl Van Gyzegem

Illustrations: Manu Scordia

ieeb
inter-environnement
bruxelles

Rue du Chimiste 34-36 – 1070 Bruxelles
Tél.: 02 801 14 80 – E-mail: info@ieb.be

Organisme d'Éducation Permanente
soutenu par la Fédération
Wallonie-Bruxelles

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Éditeur responsable: Chloé Deligne
Rue du Chimiste 34-36 – 1070
Bruxelles